



# ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION DE BASE – DIRECTIVES POUR LES DEMANDES DE SUBVENTION MONDIALE

Ces directives complètes sont destinées aux membres du Rotary qui souhaitent faire une demande de subvention mondiale auprès de la Fondation Rotary pour financer des actions d'alphabétisation et d'éducation de base. Les liens ci-dessous vous permettent d'atteindre directement la section qui vous intéresse. Toutefois, nous vous encourageons à lire ce document dans son intégralité pour bien comprendre ces lignes directrices avant de demander une subvention.

## [QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FONDATION ROTARY CONCERNANT L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION DE BASE ?](#)

## [COMMENT RÉALISER UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION DE BASE ?](#)

## [COMMENT ASSURER LA PÉRENNITÉ DE MON ACTION POUR L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION DE BASE ?](#)

## [QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS PEUVENT RECEVOIR UNE SUBVENTION MONDIALE ?](#)

- [Éducation de la petite enfance](#)
- [Formation des enseignants](#)
- [Enseignement aux élèves handicapés](#)
- [Bibliothèques](#)
- [Formation linguistique](#)
- [Programmes périscolaires ou de tutorat](#)
- [Actions portant sur la technologie](#)

## [QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS NE PEUVENT PAS RECEVOIR DE SUBVENTION MONDIALE ?](#)

## [COMMENT ENCADRER ET ÉVALUER UNE ACTION POUR L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION DE BASE ?](#)

COMMENT APPORTER MON SOUTIEN À UN BOURSIER DANS LE CADRE D'UNE ACTION D'ALPHABÉTISATION ET D'ÉDUCATION DE BASE ?

OÙ TROUVER DAVANTAGE D'INFORMATIONS ?

## QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FONDATION ROTARY CONCERNANT L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION DE BASE ?

Le Rotary soutient la formation et les activités visant à améliorer l'éducation et l'alphabétisation pour tous. Nous permettons aux membres d'aider les personnes à obtenir un accès durable à l'éducation de base et à l'alphabétisation :

- Donner les moyens aux collectivités de soutenir l'éducation de base et l'alphabétisation pour tous
- Augmenter l'alphabétisation des adultes
- Réduire la disparité entre les sexes en matière d'éducation
- Financer des bourses d'études pour des professionnels dans les domaines de l'alphabétisation et de l'éducation de base

## COMMENT RÉALISER UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION DE BASE ?

Les évaluations sont efficaces pour identifier précisément les besoins et le rôle que peuvent jouer les membres du Rotary afin d'optimiser l'impact de leur action. Une évaluation mettra au jour les forces et les faiblesses d'une communauté et vous aidera à travailler sur des solutions avec la population locale. Les parrains (souvent en conjonction avec une organisation partenaire) doivent conduire une évaluation des besoins avant de déposer une demande de subvention. Si cette évaluation a déjà eu lieu, utilisez les résultats pour définir votre action. **La Fondation n'étudiera pas les demandes de subvention d'actions pour lesquelles aucune évaluation n'a été menée.**

Utilisez l'évaluation des besoins pour :

- recueillir des points de vue divers issus d'un large spectre d'habitants, y compris de femmes, de jeunes et de professionnels ;
- aider les habitants à exprimer ce qu'ils considèrent comme étant le besoin le plus pressant ;
- demander aux bénévoles locaux comment ils peuvent s'impliquer dans l'action ;
- travailler avec la population locale pour déterminer les objectifs à long terme de l'action ainsi que les résultats escomptés ;
- recueillir des données de référence avant de débiter l'action afin de pouvoir mesurer ses résultats.

Les résultats de l'évaluation, qui seront intégrés dans votre plan de mise en œuvre, doivent expliquer les points suivants :

- Comment l'action répondra aux besoins identifiés par la collectivité
- Les objectifs ou les résultats à long terme et la façon dont ils seront atteints (par exemple, par la formation et des campagnes de sensibilisation du public)
- Comment les ressources locales seront utilisées pour mettre en œuvre les activités

- Comment la collectivité assurera la pérennité de l'action après la fin des interventions du Rotary

Lorsque vous réalisez une évaluation des besoins en alphabétisation et éducation de base, il est important de penser à :

- inviter les enseignants, les élèves, le personnel de l'école, les administrateurs, les parents et la population à prendre part à la discussion. Certains dirigeants locaux peuvent être réticents à inclure diverses parties prenantes dans la conversation, mais en tant que parrain de l'action, vous avez une occasion unique de rassembler ces voix importantes ;
- aider le personnel scolaire et la population locale à déterminer et exprimer ses besoins et objectifs en matière d'éducation ;
- comprendre les objectifs des écoles locales et expliquer aux habitants comment les membres du Rotary peuvent contribuer à les atteindre ;
- déterminer si d'autres écoles ou programmes éducatifs à proximité répondent à des besoins similaires. Travaillent-ils avec la technologie proposée ou de nouvelles méthodes d'enseignement ? Les parrains de l'action peuvent-ils mettre leur expertise et expérience en pratique ?
- expliquer aux habitants que les subventions de la Fondation ne peuvent pas être utilisées uniquement pour donner du matériel ou des équipements ;
- chercher des moyens de renforcer les compétences et les connaissances des éducateurs ou créer un programme destiné à améliorer les résultats scolaires ;
- impliquer autant que possible les responsables nationaux ou locaux de l'éducation ;
- évaluer les besoins des enseignants en posant des questions telles que :
  - Qu'appréciez-vous le plus dans votre profession ?
  - Quels sont vos objectifs pour vos élèves ? Comment votre travail les aide-t-il à atteindre ces objectifs ?
  - Quelles difficultés rencontrez-vous en tant qu'enseignant ? Qu'est-ce qui vous empêche d'aider vos élèves à atteindre les objectifs que vous avez mentionnés ?
  - Si vous étiez en charge de l'éducation pour toute votre région, quelle serait la première chose que vous feriez pour l'améliorer ?
  - Quelles compétences feraient de vous un meilleur éducateur ?
  - Existe-t-il des exigences en matière de formation ou de certification pour que vous puissiez continuer à travailler en tant qu'éducateur ?
  - Quelles formations ou certifications vous ont été récemment proposées ou auxquelles vous avez participé ? Que pensez-vous de la pertinence ou de l'organisation de cette formation, ou de la façon dont vous l'utiliserez avec vos élèves ?
  - Quelles sont les qualités d'un bon enseignant ? Qu'est-ce qui fait un bon corps enseignant ?

## **COMMENT ASSURER LA PÉRENNITÉ DE MON ACTION POUR L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION DE BASE ?**

Au Rotary, la pérennité signifie apporter des solutions à long terme aux problèmes de la collectivité que les habitants pourront continuer à appliquer après le désengagement du Rotary. Ces solutions doivent être pertinentes pour la collectivité et prendre en considération les facteurs environnementaux et culturels. Accordez une attention particulière aux points suivants pour assurer la pérennité de votre action. **La Fondation n'étudiera pas les demandes de subvention d'actions dont la pérennité n'a pas été clairement planifiée.**

### **Équipements et technologie**

Impliquez les habitants dans le choix des technologies ou des équipements, et formez-les pour qu'ils soient capables de les utiliser, de les entretenir et de les réparer eux-mêmes. Impliquez toutes les parties prenantes — pas seulement les élites locales, mais les véritables utilisateurs ou bénéficiaires — dans tous les aspects de la mise en œuvre de l'action, y compris la sélection, la formation et l'entretien. Chaque fois que possible, achetez le matériel et les technologies sur place. Veillez à ce que les pièces de rechange soient facilement accessibles.

La demande de subvention doit :

- décrire le matériel qui sera acheté ou donné et vos plans de formation des bénéficiaires sur son fonctionnement et son entretien ;
- expliquer pourquoi certains équipements ne peuvent pas être achetés localement, et inclure des plans de formation, d'exploitation et d'entretien pour les bénéficiaires, qui détaillent notamment comment les pièces détachées seront obtenues ;
- décrire l'environnement physique où le matériel ou les technologies seront stockés, avec les noms des propriétaires et la mise en place de protocoles de sécurité ;
- expliquer l'importance du matériel ou de la technologie pour la réalisation des objectifs de l'action ;
- décrire le plan de financement à long terme pour actualiser les logiciels que vous devez acheter ;
- expliquer la façon dont les technologies ou le matériel permettront d'améliorer directement l'éducation. Une formation sur l'utilisation et l'entretien du matériel ne suffit pas pour obtenir une subvention mondiale.

### **Plan financier**

Assurez-vous que votre action bénéficiera de financements durables provenant d'organismes locaux, de la collectivité ou des autorités pour inscrire l'action dans la collectivité locale et favoriser sa réussite à long terme. Confirmez que des sources locales de financement sont disponibles pour couvrir les coûts de fonctionnement, d'entretien, de formation, de remplacement du matériel et d'actualisation des logiciels sur le long terme. Indemnisez les participants pour leur travail afin d'éviter l'interruption des services.

La demande de subvention doit :

- décrire les activités de collecte de fonds que la collectivité, les organismes publics, les organisations non gouvernementales ou les entités privées ont prévues pour obtenir des financements futurs (la Fondation Rotary et les clubs n'accordent pas un financement illimité) ;
- documenter la nature du soutien apporté, le cas échéant, par l'agence ou l'autorité compétente, par ex. subventions pour couvrir les coûts ponctuels ou récurrents, actions de plaidoyer, mise en œuvre de politiques, formation, éducation, affectation de personnels ou matériel ;
- énumérer les partenaires associatifs ou du secteur privé qui soutiendront, ou sont susceptibles de soutenir, l'action et qui continueront dans ce sens après l'échéance de la subvention mondiale ;
- décrire tout plan de financement de services payants, d'assurances ou de fonds de roulement pouvant apporter des revenus durables à l'action ;
- décrire votre projection optimale sur deux à quatre ans quant aux capacités de la communauté à reconstituer des réserves après épuisement des fonds de la subvention ;
- inclure des détails sur la façon dont l'école ou la collectivité lèvera des fonds supplémentaires, le cas échéant. Dans le cas de nombreuses subventions mondiales pour l'alphabétisation et l'éducation de base, les membres du Rotary travaillent avec des établissements privés ou publics disposant de budgets très limités. L'action ne doit pas peser sur le budget de l'école, sauf si les responsables de ces établissements ont accepté ces coûts supplémentaires dès le départ.

### **Formation et éducation**

La formation doit tirer parti des ressources, des compétences et des expertises locales, ainsi que des personnes concernées pour apporter un changement pérenne à la situation éducative locale. Elle ne doit pas prendre la forme d'un cours unique ou d'une intervention ponctuelle. Elle est l'occasion de former, de fournir des informations et d'apporter une assistance pour renforcer les capacités des bénéficiaires à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'action, ainsi que celles des prestataires de services et des techniciens.

La formation doit être dispensée dans la langue locale et traiter de sujets que l'évaluation des besoins a permis de déterminer. Il est important de bien comprendre comment la formation influera sur l'éducation. Collaborez avec les collectivités locales, les organismes privés et publics et d'autres organismes pour apporter l'expertise nécessaire.

La demande de subvention doit :

- décrire vos plans de formation pour les enseignants et le personnel. Les actions d'alphabétisation et d'éducation de base comprennent généralement la formation des enseignants à de nouvelles méthodes, l'offre de conseils pour accroître la participation des élèves, l'amélioration des résultats des élèves et le travail avec les enfants handicapés. Mais la meilleure façon de savoir de quel type de formation les enseignants ont besoin est de les consulter et de concevoir un programme qui

réponde à leurs difficultés ;

- résumer le programme, le calendrier et les indicateurs de performance ;
- dresser la liste des qualifications des responsables de la formation ;
- déterminer si le coût de la formation (y compris les honoraires des responsables de la formation et le matériel destiné aux enseignants) doit être inclus dans le budget de l'action ou s'il sera pris en charge par des sources extérieures ;
- inclure un plan sur la manière dont la collectivité poursuivra les activités ou les programmes éducatifs après la fin de l'action ;
- décrire la formation continue proposée, y compris un plan pour former le nouveau personnel et les enseignants qui rejoindront après la fin de la subvention.

## **QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS PEUVENT RECEVOIR UNE SUBVENTION MONDIALE ?**

La Fondation considère que les activités suivantes entrent dans le cadre de l'alphabétisation et de l'éducation de base :

- Les actions qui démontrent l'amélioration des résultats scolaires des élèves de la petite enfance, du primaire et du secondaire, y compris les élèves souffrant d'un handicap physique ou du développement, en se concentrant sur :
  - Compétences d'enseignement pour les éducateurs
  - Matériel pédagogique (le programme d'études)
  - Environnement d'apprentissage, y compris les installations
  - Programmes avant et après l'école, et programmes de tutorat
- Actions qui démontrent une amélioration des compétences en matière d'alphabétisation (lecture et écriture) et de calcul pour les adultes

Typiquement, dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation de base, les subventions mondiales financent les actions énoncées ci-après. Pour chacune, les résultats doivent être quantifiables. Prêtez une attention particulière aux critères d'éligibilité et aux informations qui doivent accompagner votre demande.

La Fondation examine chaque action individuellement. Si votre action ne correspond pas aux types décrits ci-dessous, mais qu'elle est clairement en lien avec les activités indiquées précédemment, contactez votre coordinateur Subventions, un membre du Corps des conseillers techniques spécialisé en alphabétisation et éducation de base, l'Amicale d'action du Rotary pour l'alphabétisation et l'éducation de base, ou votre responsable Action internationale de district dès les premières phases de planification de l'action. Ils vous aideront à la concevoir et à demander une subvention.

## **Éducation de la petite enfance**

Les centres d'éducation de la petite enfance désignent souvent les crèches, les écoles maternelles et les jardins d'enfants destinés aux enfants de moins de huit ans. Les études montrent que les enfants apprennent mieux et restent plus longtemps à l'école lorsqu'ils reçoivent un enseignement dans leur langue maternelle — en particulier au cours des premières années — et nous suggérons donc que les écoles travaillent avec les enfants dans leur langue maternelle.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : rassemblez des informations sur la situation de la communauté à partir des données nationales, régionales et locales disponibles. Parlez avec les familles, les enseignants, les directeurs d'école et les responsables locaux afin de concevoir une action qui réponde aux besoins spécifiques locaux. Le besoin de programmes de préparation à l'école et la nécessité pour les enseignants d'apprendre des méthodes d'enseignement pour la petite enfance sont deux thèmes qui ressortent souvent de ces approches.
- La preuve que toute installation impliquée dans l'action est un centre de la petite enfance avec un programme d'études établi (le cas échéant, national) et qu'elle est enregistrée auprès du ministère approprié, lorsque cela est possible.
- Un plan de développement professionnel pour les enseignants. La formation doit être axée sur les méthodes d'enseignement efficaces, les stratégies d'apprentissage, les stratégies de gestion de classe spécifiques aux jeunes enfants, l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul pour l'apprentissage précoce, et d'autres sujets identifiés par votre évaluation.
- Une comparaison entre le soutien dont bénéficient actuellement ces élèves et celui dont ils bénéficieraient après l'action (meilleur équipement, plus de ressources, enseignement spécialisé).
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne doivent pas être couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs. Le Rotary recommande vivement de réaliser une surveillance régulière et de proposer des formations de suivi à tous les enseignants. Ce coût doit être inclus dans le budget de l'école ou du district.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée.

## **Formation des enseignants**

Le Rotary soutient fortement le développement professionnel des enseignants. Un enseignant compétent peut transformer presque n'importe quel environnement en un lieu d'apprentissage attrayant, amusant et accessible. Mais selon l'UNESCO, moins de 75 % des enseignants sont formés selon les normes nationales



dans un tiers des pays disposant de données sur l'enseignement primaire. Les programmes de formation des enseignants peuvent multiplier les bénéfices de tout programme d'alphabétisation et d'éducation de base en raison du nombre d'élèves avec lesquels les enseignants travaillent au cours de leur carrière.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : la formation doit être axée sur les méthodes d'enseignement efficaces, les stratégies d'apprentissage, les stratégies de gestion de classe spécifiques aux jeunes enfants et d'autres sujets identifiés par votre évaluation. Au cours de votre évaluation, vous devez également recueillir :
  - Informations sur les programmes ou les sujets de formation requis pour la certification continue (proposés par les responsables de l'éducation nationale, les organisations non gouvernementales, les établissements de formation des enseignants ou les universités)
  - Informations sur les formations récemment proposées aux enseignants
- Une description détaillée et un plan de la formation. Cela inclut notamment :
  - Gestion de classe
  - Planification de cours
  - Enseignement aux élèves handicapés
  - Soutien et renforcement des comportements positifs
  - Analyse du programme d'études national
  - Méthodes d'enseignement efficaces
  - Implication des filles dans la classe et développement de leurs compétences en matière de leadership
  - Enseignement de l'esprit critique
  - Utilisation des compétences et des évaluations en matière d'alphabétisation
  - Enseignement dans une classe où l'on parle plusieurs langues (ou dans laquelle la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle de l'élève)
  - Utilisation d'un programme d'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) en classe
  - Apprentissage mixte ou différencié (combinaison de l'apprentissage numérique et des méthodes traditionnelles en classe)
  - Engagement interactif des élèves ou apprentissage par projet (engagement avec les élèves au-delà des cours magistraux et de la mémorisation par cœur)
  - Enseignement adapté à la culture et tenant compte des traumatismes
- Comparaison entre les pratiques d'enseignement actuelles et les améliorations prévues
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes

pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action.

- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée.

### **Enseignement aux élèves handicapés**

Les élèves souffrant de handicaps physiques ou de troubles du développement peuvent avoir besoin d'un enseignement différent — et souvent d'un équipement spécifique — pour accéder à une éducation qui leur permette de réaliser leur potentiel. Incorporez à votre projet des méthodes d'enseignement alternatives, ainsi que du matériel spécialisé, si nécessaire, afin de répondre au mieux à leurs besoins physiques, émotionnels et cognitifs spécifiques.

Les actions qui soutiennent ces élèves peuvent être très différentes des autres actions d'alphabetisation et d'éducation de base, et peuvent inclure des stratégies ou des équipements spécialisés pour améliorer l'accès et la réussite des élèves. Ce type d'action est particulièrement complexe. La Fondation examine chaque action individuellement. Contactez votre correspondant Subventions ou un conseiller technique possédant une expertise des programmes pour les élèves handicapés tôt dans votre planification pour obtenir de l'aide avec la demande de subvention.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : elle doit détailler les besoins identifiés des élèves, la formation des enseignants pour répondre à ces besoins, le soutien apporté aux familles, les ressources disponibles et celles nécessaires.
- Une description des handicaps spécifiques (autisme, infirmité motrice cérébrale, déficience auditive, etc.) dont souffrent les élèves et les méthodes que l'action entend utiliser pour répondre à leurs besoins.
- Un aperçu de la manière dont ces besoins sont identifiés et dont les programmes ou interventions individuels sont élaborés.
- Une liste des équipements proposés, accompagnée d'une explication de la raison pour laquelle ils ont été jugés appropriés pour les élèves et comment ils les aideront dans leur apprentissage. Indiquez comment l'équipement sera entretenu et comment les membres du personnel seront formés à son utilisation.
- Une comparaison entre le soutien dont bénéficient actuellement ces élèves et celui dont ils bénéficieraient après l'action (meilleur équipement, plus de ressources, enseignement spécialisé).
- Un plan de formation complet. La Fondation est consciente que la formation ne sera pas standard et variera en fonction de l'intervention proposée ainsi que du type d'école où se déroule l'action

(par exemple, une école qui intègre les enfants handicapés dans la classe appropriée ou une école spécialisée dans le travail avec ces élèves).

- Un plan de soutien pour les familles des élèves (comme l'information ou le partage de stratégies).
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne doivent pas être couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée.

## **Bibliothèques**

Les bibliothèques scolaires et publiques sont souvent une ressource indispensable pour promouvoir et accroître l'alphabétisation. Mais fournir des livres sans disposer d'un personnel formé et de programmes formels n'aura pas l'impact nécessaire à long terme. Il est important de doter les bibliothèques de professionnels ou de bénévoles qualifiés et de tenir compte de la culture, de la langue et de l'âge des lecteurs lorsque vous achetez des livres.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : recueillir des données locales sur les niveaux d'alphabétisation. Évaluez le niveau d'accès aux livres et parlez avec les écoles locales, les autres bibliothèques et les membres du personnel, et les utilisateurs. Comprenez quels programmes sont disponibles et lesquels les gens aimeraient avoir.
- Documentation sur les personnes qui géreront la bibliothèque et leurs qualifications. Si un bibliothécaire qualifié n'est pas engagé, vous devrez former le personnel. Cela devrait inclure une formation à l'organisation de la bibliothèque (par exemple, un système de classification), un système de prêt de livres, un suivi des retours et un moyen de réparer et de remplacer les livres, le cas échéant.
- Une description de la programmation que la bibliothèque offrira en fonction des besoins locaux. Il peut s'agir de cours d'alphabétisation pour adultes, d'aide à la lecture et à l'écriture pour les enfants ou les adultes, ou de programmes de soutien à l'éducation préscolaire. Vous devez également décrire comment tout programme destiné aux élèves d'âge scolaire s'alignera sur leur enseignement en classe.
- Une comparaison entre le soutien que les élèves reçoivent actuellement pour atteindre les résultats d'apprentissage souhaités et celui dont ils bénéficieront une fois que l'action aura apporté les améliorations prévues.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes

pour montrer comment le programme se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre le programme. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne doivent pas être couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.

- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée.

### **Formation linguistique**

Ne pas pouvoir lire ou écrire dans la langue officielle d'un pays rend difficile l'apprentissage, la communication ou l'excellence dans la société. La formation linguistique aide les communautés qui comptent une importante population d'immigrés ou de réfugiés. Les actions linguistiques peuvent être mises en œuvre dans les écoles si elles exigent ces cours de langue dans le cadre d'un programme d'études mandaté par le ministère de l'Éducation.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : rassemblez des données locales et nationales sur les langues parlées et le pourcentage de personnes les parlant dans le pays. Travaillez avec des rectorats, des universités, des centres communautaires, des bibliothèques et d'autres organismes qui connaissent bien les besoins linguistiques. Si le programme est proposé à une population spécifique, les parrains de la subvention doivent s'engager auprès de ces personnes et de ceux qui leur fournissent des services.
- Documentation attestant que la langue est une langue officielle ou obligatoire pour les affaires ou l'enseignement dans le pays, ou qu'elle est enseignée dans le cadre d'un programme national obligatoire (par exemple, cours d'allemand pour les réfugiés en Allemagne ou cours d'anglais pour les élèves à Taïwan). Un cours de langue qui n'est pas obligatoire mais qui fait partie d'un programme scolaire peut être acceptable, mais il doit être documenté.
- Un plan de formation des enseignants à l'enseignement de la langue, si l'action est mise en œuvre dans une école.
- Un aperçu du programme d'études.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne doivent pas être couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la

manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée.

### **Programmes périscolaires ou de tutorat**

Les [programmes de tutorat](#) peuvent avoir un impact important sur la réussite scolaire, notamment lorsqu'ils s'appuient sur des tuteurs qualifiés. L'objectif principal d'un programme financé par une subvention doit être l'amélioration des résultats scolaires.

Les programmes scolaires supplémentaires peuvent être éligibles si l'évaluation de la collectivité a montré un intérêt. Les programmes d'activités périscolaires et de tutorat devraient être ouverts à un large éventail de personnes, et pas seulement à celles qui ont des difficultés scolaires. Ils doivent être liés au programme scolaire des élèves, et les tuteurs ou le personnel doivent être au courant de tout besoin d'apprentissage supplémentaire. Les programmes qui proposent du sport, de la musique ou d'autres activités extrascolaires peuvent constituer une partie supplémentaire du programme d'activités périscolaires ou de tutorat, mais ne doivent pas être l'objectif unique ou principal.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : elle doit inclure une base de référence du niveau académique des élèves, comme un registre des résultats des tests ou des notes scolaires.
- Preuve que le programme est nouveau, qu'il améliore ou complète le programme scolaire existant et qu'il est conçu pour obtenir une augmentation mesurable des résultats des élèves.
- Une conception détaillée, y compris un exemple de programmation quotidienne.
- Une description des qualifications des membres du personnel qui apporteront le soutien scolaire, ou un plan de formation afin de les qualifier pour dispenser efficacement l'enseignement complémentaire.
- Un plan de communication sur les besoins et les résultats scolaires des participants qui inclut l'école des élèves, les parents et les responsables du programme.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne doivent pas être couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée.

## Actions portant sur la technologie

Les actions qui aident les écoles à améliorer la qualité de l'enseignement en leur donnant accès à des technologies appropriées peuvent réduire l'écart entre les écoles les moins et les plus performantes, mais **les actions portant sur la technologie doivent faire davantage que donner des équipements.** Ces actions doivent se concentrer sur le changement pédagogique qui permet aux enseignants d'utiliser à la fois la technologie et des méthodes d'enseignement en personne plus solides, en plus de fournir des laboratoires d'informatique, des tableaux blancs interactifs, des centres médiatiques ou d'autres outils d'apprentissage basés sur la technologie.

Un plan qui inclut à la fois la technologie et la formation des enseignants permettra de créer ce changement pédagogique dans la salle de classe et d'améliorer les résultats des élèves. La meilleure approche est l'apprentissage mixte, c'est-à-dire lorsque les enseignants guident les élèves et interagissent avec eux tout en accédant à une technologie adaptée à leur âge, à leur niveau scolaire ou à leur matière. Une autre bonne approche consiste à utiliser la technologie pour effectuer des évaluations ou pour adapter l'enseignement aux besoins individuels.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : elle doit inclure un aperçu des connaissances des enseignants en matière de technologie et de la manière de l'utiliser pour soutenir l'enseignement. Elle doit également montrer que l'école ou l'établissement scolaire dispose d'un approvisionnement en électricité adéquat et fiable et qu'il peut payer pour toute consommation supplémentaire.
- Une formation des enseignants qui précise la manière dont ils utiliseront la technologie et l'intégreront dans le programme, la planification des leçons, l'enseignement ou leurs évaluations. La formation doit également inclure des périodes de pratique ou d'observation en classe. La formation peut être assurée par les responsables de l'éducation nationale ou par une organisation partenaire. Les parrains de l'action peuvent également envisager de concevoir une formation plus solide. Toute formation proposée dans le cadre de la subvention doit être nouvelle et doit offrir aux enseignants la possibilité de développer de nouvelles compétences.
- Des documents attestant que les formateurs qui assurent le développement professionnel des enseignants sont qualifiés et peuvent leur fournir des moyens de relier la technologie au programme principal de la classe. Cela signifie que les professionnels des technologies de l'information ou les développeurs de logiciels ne sont pas admissibles, à moins qu'ils ne possèdent également des qualifications dans le domaine des programmes scolaires et de l'enseignement.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne doivent pas être couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs. Pour les actions portant sur la technologie, la Fondation exige spécifiquement :
  - Preuve que les écoles peuvent payer les services Internet après la fin du financement de la

subvention, le cas échéant. Le plan de financement ne doit pas reposer uniquement sur les contributions des familles des élèves, à moins qu'elles puissent et veuillent le faire.

- Un plan de maintenance technologique qui comprend la formation, un plan de sécurité (y compris la sécurité Internet pour empêcher le téléchargement de virus et de contenus inappropriés), et les coûts permanents de maintenance de l'équipement. Cela s'ajoute à la formation des enseignants.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Pour les actions portant sur la technologie, la Fondation attend :
  - des mesures pour la formation des enseignants, y compris des évaluations avant et après l'action, pour démontrer ce que les enseignants ont appris ;
  - un suivi et une évaluation continus pour déterminer comment la technologie et les méthodes d'enseignement affectent les résultats d'apprentissage ;
  - des observations en classe pour déterminer l'utilisation et l'efficacité de ces stratégies afin d'encadrer les enseignants et de leur fournir un soutien et une formation complémentaire.

### **QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS NE PEUVENT PAS RECEVOIR DE SUBVENTION MONDIALE ?**

La Fondation considère que les activités suivantes n'entrent pas dans le cadre de l'axe stratégique Alphabétisation et éducation de base et ne peuvent donc **pas prétendre** à une subvention mondiale :

- Actions consistant uniquement en l'achat d'infrastructures, de véhicules ou d'équipement (livres scolaires, meubles, ordinateurs, etc.), et de formation à leur utilisation.
- Actions ponctuelles de prise en charge des salaires, des frais de scolarité ou de fourniture de matériel scolaire.
- Actions consistant uniquement en l'achat de matériel pour activités périscolaires ou récréatives, ou d'aires de jeu.
- Actions axées sur l'alimentation ou la fourniture d'infrastructures et d'équipements pour les programmes d'alimentation scolaires.
- Actions que la collectivité, l'école ou le système éducatif ne peuvent pas maintenir après la fin de la subvention.
- Actions ne bénéficiant qu'à un seul groupe d'élèves, comme le tutorat ou les programmes périscolaires qui ne fonctionneront que pendant la durée de la subvention.
- Actions qui fournissent uniquement des équipements technologiques, ou qui fournissent des équipements et uniquement une formation de base en informatique ou en culture numérique (par exemple, comment utiliser Internet ou des programmes spécifiques).

## **COMMENT ENCADRER ET ÉVALUER UNE ACTION POUR L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION DE BASE ?**

Votre évaluation des besoins, qui contient les données de référence sur les capacités et besoins locaux, vous servira de base pour mesurer et évaluer l'action. Élaborez des objectifs clairs et mesurables, et déterminez comment vous recueillerez les données. Pour ces mesures, prenez uniquement en compte les bénéficiaires immédiats de l'action. Sélectionnez au moins une mesure standard et expliquez si vous disposez de données de référence, ainsi que la manière dont vous les utiliserez pour comparer les résultats. Décrivez le plan de collecte des données, indiquez qui recueillera et compilera les informations.

Les objectifs globaux des actions d'alphabétisation et d'éducation de base financées par le Fondation sont les suivants :

- Amélioration des résultats scolaires des élèves de la petite enfance, du primaire et du secondaire, y compris les élèves souffrant d'un handicap physique ou du développement
- Amélioration des compétences en matière d'alphabétisation (lecture et écriture) et de calcul pour les adultes
- Réduction des inégalités entre les sexes dans l'éducation

Rassemblez des données reposant sur ces objectifs et le type de votre action spécifique pour indiquer comment l'action est mise en œuvre et évaluée, en incluant les indicateurs suivants :

- Le nombre d'élèves (enfants ou adultes) qui ont directement bénéficié de l'action, la liste étant de préférence séparée par sexe et par âge (mais sans informations permettant d'identifier les enfants individuellement)
- Le nombre d'enseignants formés (ou disposant de nouvelles compétences)
- Taux de présence des élèves
- Résultats des tests ou des évaluations (avant et après l'action, parmi le même groupe d'élèves)
- Taux d'alphabétisation ou de capacité à compter
- Connaissance de la matière

Vous pouvez obtenir ces données de diverses façons. Elles peuvent être recueillies par des membres du Rotary, des organisations partenaires ou d'autres entités concernées, comme des écoles ou des systèmes éducatifs. Voici quelques moyens courants de mesurer les actions d'alphabétisation et d'éducation de base :

- Évaluation des enseignants sur leur compréhension et leur utilisation des stratégies ciblées
- Tenue de registres d'observation ou retour d'information des enseignants sur leur mise en œuvre de nouvelles stratégies
- Utilisation des dossiers scolaires
- Test ou évaluation des élèves



Il est important d'évaluer une action. Cela vous permet de savoir si sa mise en œuvre se passe bien, si vous devez lui apporter quelques modifications, si l'action peut être élargie ou reproduite, etc. Collaborez avec votre organisation partenaire et d'autres parties prenantes pour réaliser une évaluation.

L'évaluation d'une action d'alphabétisation et d'éducation de base se concentre sur le changement mesuré avant/après l'intervention. Pour certaines actions, le changement en termes de résultats d'apprentissage s'étend au-delà de la durée de la mise en œuvre. Toutefois, il est important d'assurer un suivi, de recueillir des données et de réaliser une évaluation pour tirer des enseignements de l'action, et en communiquer le plan de pérennité et l'impact.

### **COMMENT APPORTER MON SOUTIEN À UN BOURSIER DANS LE CADRE D'UNE ACTION D'ALPHABÉTISATION ET D'ÉDUCATION DE BASE ?**

Les subventions mondiales financent des bourses pour des études de deuxième cycle de futurs professionnels qui souhaitent faire carrière dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation de base. La Fondation prend en compte les facteurs suivants pour l'attribution des bourses d'études :

- Expérience professionnelle du candidat dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation de base
- Programme d'études en phase avec l'axe stratégique Alphabétisation et éducation de base (ex. : éducation, alphabétisation, élaboration de programmes d'études, éducation des étudiants handicapés ou administration scolaire)
- Les liens entre le plan de carrière du candidat et l'axe stratégique

Les professionnels de l'éducation peuvent posséder un très large éventail de diplômes et des niveaux d'expérience très divers, tout comme les boursiers. Le cas de chaque boursier est étudié de manière individuelle. Les domaines d'études des boursiers qui envisagent de travailler dans l'éducation sont généralement les suivants :

- Enseignement de la petite enfance, primaire ou secondaire (ou enseignement au niveau universitaire)
- Enseignement aux élèves handicapés
- Gestion de l'éducation
- Élaboration de programmes d'enseignement
- Linguistique
- Études de bibliothécaires
- Politiques éducatives
- Études sur l'éducation internationale

Les diplômes atypiques suivants peuvent être acceptés :

- Gestion des ONG
- Sciences politiques
- Évaluation des politiques publiques

Les plans de carrière jouent un rôle essentiel pour l'évaluation de l'éligibilité à une bourse par la Fondation. Les carrières potentielles comprennent des postes en milieu scolaire (enseignement ou administration), l'élaboration de politiques d'éducation (au niveau local, national ou international), le développement de programmes d'études ou la gestion de l'éducation dans des organisations non gouvernementales ou à but non lucratif. Les chercheurs en alphabétisation et éducation de base n'ont pas besoin de travailler localement pour être pris en considération pour une bourse — travailler dans l'éducation au niveau national ou international est acceptable.

## **OUÛ TROUVER DAVANTAGE D'INFORMATIONS ?**

Le [personnel des services Subventions du Rotary](#) constitue l'une des meilleures ressources disponibles pour les demandeurs de subvention. Outre l'expertise et les connaissances dont dispose cette équipe, elle s'appuie sur la longue expérience de la Fondation Rotary en matière de financement d'actions efficaces pour s'assurer que vos actions internationales puissent être financées.

Le Rotary dispose d'un large éventail d'autres [ressources pour la planification d'actions](#) afin d'aider ses membres à trouver des réponses à différentes étapes du processus. Ces ressources vous aideront à planifier une action réussie, à trouver de l'aide, à promouvoir vos efforts et à évaluer leur impact.

Vous trouverez également des informations utiles pour organiser votre subvention mondiale dans l'alphabétisation et l'éducation de base dans les ressources suivantes :

- [Guide des subventions mondiales](#)
- [Modalités des subventions mondiales de la Fondation Rotary](#)
- [Axes stratégiques – Principes généraux](#)
- [Six étapes vers la pérennité](#)
- [Supplément suivi et évaluation – Subventions mondiales](#)
- [Les différentes phases d'une subvention mondiale](#)
- [Stratégies pour les actions Alphabétisation et éducation de base](#)